

Groupe de travail 4

Suisse: Andreas Bircher, chef du service Aide, département SI; Annemarie Ramseier, directrice suppléante de l'AC CR BS

Coopération internationale: Alexandra Papis, Fortunat Büsch, responsables de programmes pour l'Europe / la CEI ainsi que l'Afrique

Animation: Christa Hanetseder, Recherche et développement SI, CRS

Santé et vieillissement

En Suisse comme à l'étranger, le travail de la CRS en faveur des personnes âgées a pour objectif de favoriser leur intégration et leur participation à la vie de la société.

Dès lors que l'on opte pour une approche globale de la santé et qu'on considère cette dernière sous l'angle d'un bien-être à la fois physique, psychique, émotionnel et social, il devient évident qu'être en bonne santé signifie bien plus que ne pas avoir de maladie. La santé, c'est ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue – autant que possible sans souffrance et sans douleur.

Etre en bonne santé, cela signifie entre autres faire partie d'un tout, participer, être demandé et intégré.

Participation, intégration: voilà ce vers quoi tendent les prestations fournies par la **Croix-Rouge suisse (CRS) en Suisse**. Les offres qui s'adressent aux personnes âgées et à leurs proches soignants ont pour objectif de contribuer à ce que chacun puisse mener aussi longtemps que possible une vie de qualité – dans l'idéal chez lui, dans l'environnement qui lui est familier. C'est dans cette approche qu'il faut chercher la raison d'être du service des transports et de l'Alarme Croix-Rouge, des prestations qui garantissent à la fois mobilité et sécurité. Le service de visite et d'accompagnement leur est rattaché, dans la mesure où il favorise la participation sociale. La CRS propose par ailleurs des services de conseil et d'aide (périodes de répit) aux proches de personnes âgées. Toutes ces offres ont pour dénominateur commun les visites à domicile de la CRS. Une personne qui vit chez elle et dispose de toutes ses facultés mentales peut se considérer en bonne santé, au sens large du terme.

Les prestations offertes **à l'étranger par la CRS dans le cadre de ses activités de coopération internationale** se concentrent sur les plus démunis. Les grands axes en sont la santé des personnes âgées, la participation de ces dernières au développement communautaire ainsi que le renforcement des structures et des capacités des organisations partenaires. Il s'agit avant tout de renforcer l'accès à des prestations de santé financièrement abordables, d'améliorer la qualité de ces offres et de contribuer à l'intégration et à la participation sociale des seniors.

Dans le domaine de la santé, la CRS assiste ses partenaires dans la mise en place de nouvelles prestations d'«aide et soins à domicile» visant à permettre aux personnes âgées, aux handicapés et aux malades chroniques de vivre aussi longtemps que possible dans l'environnement qui leur est familier.

- En outre, elle soutient la formation (conforme à ses standards) d'auxiliaires de santé en *Bosnie-Herzégovine* ainsi que les efforts menés en *Moldavie* par une organisation non gouvernementale pour développer les soins et l'aide à domicile;

- en *Bulgarie* et en *Biélorussie*, la formation d'infirmières et d'aides de ménage professionnelles garantit la prise en charge à domicile de plusieurs milliers de personnes âgées;
en *Arménie*, une prestation d'aide et de soins à domicile est en train de voir le jour.
- Dans tous ces pays de même qu'au *Kirghizistan*, des bénévoles se voient enseigner les éléments nécessaires à l'accompagnement de personnes âgées vulnérables dans les tâches domestiques et apprennent comment leur fournir un soutien psychosocial (face à la solitude).

Dans le domaine du vieillissement actif, la CRS soutient la mise en place de groupes communaux de personnes âgées, informe ces dernières des accords locaux, nationaux et internationaux susceptibles d'avoir une influence sur leurs droits et les aide à mener des campagnes, à attirer l'attention sur les abus dont elles sont victimes et à se faire entendre des autorités.

L'«aide à l'autonomie» constitue non seulement un principe important de la collaboration avec les partenaires et les personnes âgées, mais aussi un signal d'une portée majeure dans des pays très touchés par la migration de main-d'œuvre et le vieillissement de la population.